

Coopération décentralisée - Bistrita (Roumanie) - Subvention à l'Association BAMS (Besançon Association de Management du Sport)

M. l'Adjoint MAIRE, Rapporteur : Dans le cadre du jumelage signé avec la Ville de Bistrita, plusieurs associations bisontines mènent des actions en concertation avec la Ville de Besançon, notamment en matière d'échanges entre acteurs de la société civile.

L'Association BAMS (Besançon Association de Management du Sport) Roumanie, association composée d'étudiants de l'UFR STAPS de Besançon, filière «management du sport», participe aux échanges entre les deux villes dans le secteur sportif et entretient des relations avec les étudiants du Collège Universitaire des Sports de Bistrita.

Cette association souhaite mettre en place, avec les étudiants bistríteni, un projet de tourisme sportif portant sur le développement durable à long terme dans le secteur de Bistrita. L'objectif est de favoriser la formation de professionnels roumains dans le domaine des loisirs de pleine nature et de promouvoir des activités sportives respectueuses de l'environnement.

La Ville est sollicitée pour apporter son soutien financier à ce projet à hauteur de 1 000 €.

La 5^{ème} commission, lors de sa réunion du 1^{er} mars 2005, a émis un avis favorable à l'unanimité. Aussi, est-il proposé au Conseil Municipal d'allouer la somme de 1 000 € à l'Association BAMS Roumanie. Cette dépense serait couverte par les crédits de la Direction des Relations Internationales et de l'Enseignement Supérieur ouverts au BP 2005 à l'imputation 65.04.6574.5025/00400.

Le Conseil Municipal est invité à en décider.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a adopté la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 13 avril 2005.